

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

**Séance ordinaire du 24 octobre 2023**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Lot et Garonne

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,  
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans  
le lieu habituel de ses séances.

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 8

Excusés : 7

Pouvoirs : 5

Votants : 13

Absent : 0

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

**Présents** : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Christian  
MICHELET, Michel DUBAUX et Éric FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Delphine SCHWARTZ,  
Sandra BARBE.

**Excusés** : Mesdames Laurence TOUMEYRAGUES, Estelle ASPART,  
Laure BRAQUEHAIS, Messieurs Dominique SAVARIAUD, Willy  
LORENZON, Ulysse SUC et Antoine ZANOTTO.

**Pouvoirs** : Monsieur Dominique SAVARIAUD à Madame Sandra BARBE,  
Madame Laurence TOUMEYRAGUES à Monsieur Daniel  
BORDENEUVE, Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian  
MICHELET, et Monsieur Antoine ZANOTTO à Monsieur Michel  
DUBAUX, Monsieur Ulysse SUC à Madame Françoise JORREY.

**Absent** :

Madame Françoise JORREY a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Programme E.R.R.E : désignation d'un référent égalité Femmes/Hommes**

Par courrier en date du 27 mars dernier, Madame La Vice-Présidente en charge des nouvelles solidarités de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois nous sollicite afin de désigner, au sein de notre assemblée, un référent égalité Hommes/Femmes dans le cadre du programme **E.R.R.E. (Elus(es) Ruraux Relais de l'Égalité)**.

Ce dispositif a pour vocation de renforcer la position des élus ruraux auprès de leurs concitoyens, dans la lutte contre ces violences ainsi que pour la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement de toutes les victimes.

Le/la référent(e) devra être joignable afin de recevoir les personnes dans un lieu sécurisé, permettant une confidentialité, et de mettre tout en œuvre pour rentrer en relation avec les structures adaptées, et y accompagner la victime si nécessaire.

Les élus désignés par l'ensemble des conseils municipaux des communes de l'Agglomération bénéficieront d'une formation leur permettant de mieux cerner les mécanismes de Violences Intrafamiliales (VIF) et le rôle de chaque référent municipal, grâce à des interventions d'experts dans ce domaine.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré,**  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**DE S'INSCRIRE** dans le dispositif E.R.R.E

**DE DÉSIGNER** comme référent égalité Homme/Femme au sein de notre assemblée,

- Titulaire : Madame Françoise JORREY
- Suppléant : Madame Delphine SCHWARTZ

**DE NOTIFIER** cette délibération à la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveis.

**Adopté à 13 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :  
Publiée le 27.10.2023

Le Maire,  
Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance  
Françoise JORREY